

L'avenir des prairies humides face à l'augmentation des troupeaux : le point de vue d'éleveurs

Cécile Guillon-Kroon¹, Catherine Disenhaus² & Yannick Le Cozler²

1 : Groupe TERRENA, F-44150 Ancenis

2 : UMR PEGASE, AGROCAMPUS-OUEST / INRA, F-35000 St-Gilles ; yannick.lecozler@agrocampus-ouest.fr

Introduction

Les zones humides forment des écosystèmes complexes qui subissent des fluctuations d'eau journalières, saisonnières ou annuelles. Les prairies humides, qui sont classées dans les zones humides, sont des terrains inondés ou gorgés d'eau de façon permanente ou temporaire et généralement utilisés pour l'alimentation des animaux. Elles constituent une ressource fourragère intéressante, notamment pour l'élevage bovin. Souvent petites et difficilement mécanisables, elles font l'objet de réglementations, en raison de leurs nombreux intérêts reconnus. Elles permettent, entre autres, de limiter les dégâts des crues, de recharger les eaux souterraines, d'épurer les eaux et d'abriter de nombreuses espèces animales et végétales (RAMSAR, 2010). Elles semblent cependant menacées, suivant les régions, par l'intensification des pratiques agricoles, les projets d'urbanisme, la déprise et le boisement. En France, entre 1990 et 2000, la surface des zones humides déclarées d'importance majeure a ainsi diminué de moitié (FOUQUE *et al.*, 2006). Afin de préserver ces zones qui rendent de nombreux services écosystémiques, différents plans d'actions nationaux ont été mis en place depuis 1990 (Opérations Locales Agri-Environnementales, OLAE ; Contrats Territoriaux d'Exploitation, CTE ; ou encore, Mesures Agri-Environnementales Territorialisées, MAET). Outre ces aides et incitations financières, d'autres raisons ont été avancées quant aux motivations des éleveurs à poursuivre l'exploitation de ces parcelles « difficiles » : importance pour le maintien de l'autonomie fourragère de leur système, ressources décalées dans le temps ou disponibles lors des mois de faibles pousses (été)... **Mais dans un contexte d'augmentation de la taille des cheptels laitiers, la question du devenir des zones humides se pose et notamment celle de savoir s'il est possible de concilier grands troupeaux performants et petites surfaces sensibles** (CORNET et LE COZLER, 2017). En complément du travail effectué dans le cadre d'un stage de fin d'étude (CORNET, 2014), la coopérative TERRENA a souhaité réaliser une enquête afin de **mieux connaître les pratiques et perceptions de ses adhérents éleveurs laitiers du Grand Ouest quant à l'utilisation de ces prairies, et leurs sentiments sur l'avenir de ces surfaces.**

1. Matériels et méthode

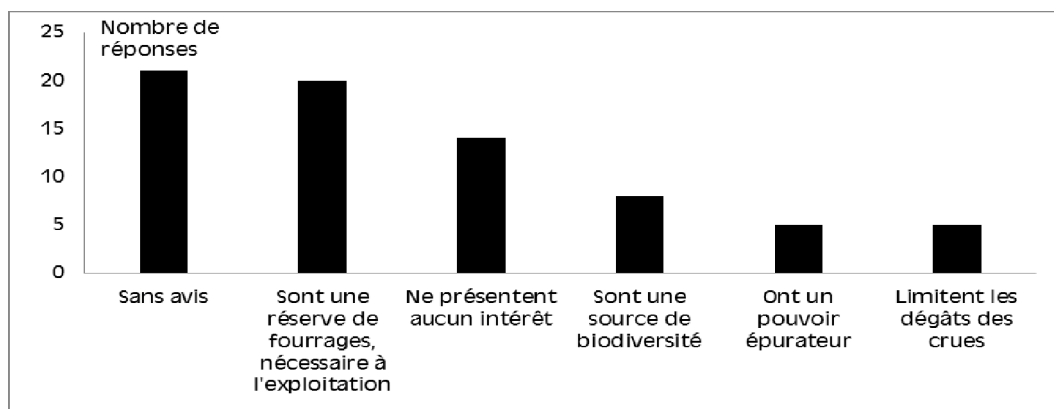
Le questionnaire proposé aux agriculteurs avait pour but de répertorier les différents modes de gestion agricole des prairies humides de fond de vallée par les éleveurs laitiers et leurs devenirs. Celui-ci a été établi et réalisé par des étudiants d'AGROCAMPUS-OUEST à l'automne 2014, dans le cadre d'un module de leur formation intitulé « Enquêtes et Typologies ». Le questionnaire définitif contenait six parties : 1) Une présentation de l'éleveur, axée principalement sur son parcours et le contexte familial ; 2) Les caractéristiques de l'exploitation agricole ; 3) La description des zones humides de l'exploitation ; 4) La présence ou non, les caractéristiques et la gestion des prairies humides sur l'exploitation ; 5) Le devenir des zones humides ; 6) La perception générale des prairies humides par l'éleveur. Au total, le questionnaire comportait 49 questions (31 questions fermées et 18 ouvertes), dont certaines étaient composées de plusieurs sous-questions. Les éleveurs sélectionnés, tous adhérents de la coopérative TERRENA, avaient au minimum 60 VL en production et des prairies permanentes humides identifiées au sein de l'exploitation. Avec le même questionnaire, trois modes d'enquêtes étaient proposés aux éleveurs : par téléphone, internet ou lors d'une visite. Au final, 17 éleveurs ont complété le questionnaire sur Internet, 18 lors de visites et 44 par téléphone. Pour cause de données non-exploitable ou imprécises trop nombreuses, 6 questionnaires ont été exclus de l'analyse finale. Enfin, en raison des effectifs jugés faibles pour certains modes d'enquête, les questionnaires ont été regroupés et l'analyse a été effectuée indépendamment du mode de collecte.

2. Résultats et discussion

Chez les 73 éleveurs retenus au final (106 vaches laitières en moyenne ; 205 ha de SAU), les zones humides représentent en moyenne une faible part de la surface fourragère principale (10 %), même si pour certains leur part dépasse les 50 %. Ces zones sont valorisées *via* la fauche (39 %), le pâturage (36 %) ou les deux à la fois (15 %). L'entretien par broyage mécanique ne concerne que 11 % des réponses. Chez les 37 éleveurs qui font pâturer les prairies uniquement par des bovins laitiers, ce sont majoritairement les génisses et, dans quelques cas, les vaches tarées, qui valorisent cette ressource fourragère par un pâturage tournant (*i.e.* pas de fil et accès, dès l'entrée, à l'intégralité de la surface de la prairie). Très peu de vaches laitières en production pâturent ces prairies, principalement à cause de leur éloignement par rapport à la salle de traite et/ou de leur faible valeur alimentaire (d'après les éleveurs) pour ces animaux à forts besoins. Parmi les

41 exploitations valorisant les prairies humides *via* le pâturage, 33 ont au moins une prairie humide bordée ou traversée par un cours d'eau. Si 11 éleveurs laissent le troupeau s'abreuver directement dans la rivière, la plupart n'utilise pas cette eau, préférant un abreuvement artificiel, afin de maîtriser la qualité de l'eau distribuée aux animaux. Ces éleveurs ayant des rivières dans leurs prairies en clôturent donc l'accès, ce qui permet aussi d'éviter certains problèmes sanitaires et/ou la détérioration du cours d'eau. La majeure partie des éleveurs considère leurs prairies humides comme "plutôt une contrainte", c'est-à-dire comme des prairies difficiles à exploiter, mais dont il est tout de même possible de tirer des bénéfices. Sur les 73 éleveurs enquêtés, ils sont ainsi 44 à penser que les zones humides présentent au moins un avantage sur leur exploitation (bonne valorisation par le pâturage, bon rendement fourrager ou autre). Pour 20 éleveurs, les prairies humides sont indispensables en termes de ressources fourragères pour leur exploitation (Figure 1) et 14 déclarent même qu'elles sont nécessaires à la viabilité de leur exploitation. Parmi les autres intérêts, le pouvoir épurateur de ces zones ou leur importance dans la régulation des crues est évoqué. Mais ils sont aussi 14 à estimer que ces zones n'apportent rien à leur exploitation.

FIGURE 1 – Intérêt majeur des prairies humides selon les 73 éleveurs enquêtés (plusieurs réponses possibles).



Pour 33 éleveurs, ces surfaces ne sont pas du tout menacées, même si selon le Ministère de l'Ecologie, 48 % des zones humides ont été dégradées entre 2000 et 2010, notamment à cause du drainage, de l'essor de l'urbanisation et d'événements climatiques exceptionnels. Dans leur réponse, ces 33 éleveurs évoquent les diverses mesures de protection mises en place (OLAE, CTE, MAET... mais aussi, présence du programme NATURA 2000 sur la zone d'étude), sans oublier l'importance de ces surfaces pour le bon fonctionnement de leur élevage. Malgré cela, beaucoup considèrent néanmoins ces zones comme sources de contraintes (66/73), notamment à cause d'une période d'accessibilité restreinte, un risque élevé de contamination par des parasites (douve), des rendements aléatoires... Au final et malgré cette perception plutôt négative, plus de la moitié des éleveurs possédant des prairies humides sont satisfaits de leur gestion. A l'avenir, ils continueront à les utiliser et pour ceux qui en bénéficient, les aides issues des programmes NATURA 2000 ou MAE (250 €/ha en moyenne) sont perçues comme avantageuses et stimulantes pour le maintien de ces zones.

Conclusion

La plupart des éleveurs enquêtés estime que les zones humides ne sont pas nécessairement menacées avec l'augmentation de la taille des troupeaux et certains estiment même qu'elles sont parfois un peu surprotégées. La reconnaissance de leur importance et du rôle de l'élevage *via* des aides financières spécifiques pourraient même constituer un levier de sauvegarde plus important à l'avenir.

Les auteurs remercient les éleveurs ayant participé à cette étude pour le temps et l'intérêt qu'ils y ont accordés, ainsi que les étudiants grâce à qui ces travaux ont pu être réalisés.

Références bibliographiques

- CORNET E. (2014) : *Valorisation des zones humides par et/ou pour les animaux dans les élevages laitiers de grande taille*, Rapport de stage de fin d'études, AGROCAMPUS OUEST, 24 p.
- CORNET E., LE COZLER Y. (2017). *Gestion de prairies humides par et/ou pour des génisses en croissance dans les élevages laitiers de grande taille*. Journées AFPP – Le pâturage au cœur des systèmes d'élevage de demain – 21-22 Mars 2017, pages 140-141.
- FOUQUE C., XIMENES M.C., BARNAUD G., LEVET D., BROYER J. (2006) : "Les zones humides françaises : évolutions récentes", *Faune Sauvage*, 271, 4-12.
- RAMSAR (2010) : *Services écosystémiques des zones humides*, http://www.ramsar.org/cda/fr/ramsar-pubs-info-ecosystem-services/main/ramsar/1-30-103%5E24258_4000_1 (consulté le 31/03/2014).